

**INFORMATION AU CONSEIL – FIXATION DU PRIX D'ENTREE DU
CONCERT DU 16 MAI 2009**

Madame le Maire,

Informe l'Assemblée que, dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par délibération n° 19/2008 du 08 avril 2008 – alinéa 2, le droit d'entrée pour le concert « Les Voix du Muy » qui s'est déroulé le 16 mai 2009 à été fixé à 2,- € par personne.